

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 15 février 2024,

Seine-Maritime : retour à la normale pour l'eau distribuée par le Syndicat de Mont-Cauvaire

L'Agence Régionale de Santé Normandie fait savoir que les analyses effectuées sur les réseaux concernés par une restriction de consommation de l'eau du robinet montrent un retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.

Pour rappel, les secteurs concernés étaient les suivants :

- AUTHIEUX-RATIÉVILLE
- CLAVILLE-MOTTEVILLE
- MONT-CAUVAIRE
- CLÈRES (Rue des Mares, Rue de la Futaie, Impasse de la Sente à Panier, Rue du Trou à barbe, Route de Mont-Cauvaire, Route de la Houssiette, Route de Fontaine-le-Bourg, Rue de la Seille, Rue du Hamel, Route du Mont Piel, Chemin des Aubépines)
- FONTAINE-LE-BOURG (Rue du Hamel, Route du Mont Piel, Chemin des Aubépines, Chemin du Mesnil Englier, Chemin du Thil, Chemin les Maisonnettes, Tour du Creux, Côté de la justice, Rue du Rombosc)

En conséquence, l'eau est reconnue à nouveau potable sur ces secteurs et la restriction de consommation d'eau est levée.